

Vendredi 15 mars 2019

Plan de bataille pour l'emploi

Aider les entreprises à recruter par la formation

**André Martin visite l'entreprise Confection Fléchoise
et rencontre les bénéficiaires des dispositifs régionaux mis en place**

Aider les entreprises à innover dans le recrutement, augmenter les formations des demandeurs d'emploi (+30%), favoriser l'accès des seniors à la formation, faciliter la mobilité, développer l'usage des réseaux sociaux favorisant le recrutement,... sont autant d'actions au cœur du plan de bataille pour l'emploi lancé par la Région, il y a à peine un an. Avec ce plan, la Région en collaboration avec ses partenaires souhaite activer tous les leviers pour lever les freins et faciliter la rencontre entre employeurs et demandeurs d'emploi sur le territoire régional. **Christelle Morançais**, Présidente de la Région des Pays de la Loire, réaffirme : **« Avec toutes les armes que nous avons mises en place pour la formation, l'apprentissage et notre contrat de croissance pour les entreprises, nous partons à l'offensive pour gagner la bataille de l'emploi. Nous allons territorialiser davantage nos politiques de l'emploi et prendre en compte la diversité des besoins sur les bassins d'emploi. »**

André Martin, Vice-président en charge de l'emploi, de la formation professionnelle et de l'apprentissage était accueilli aujourd'hui à l'entreprise Confection Fléchoise, avec les partenaires régionaux (OPCO et Pôle emploi) pour rencontrer des bénéficiaires du programme « RÉGION FORMATION - ACCÈS Emploi » (stagiaires en cours de formation et salariés recrutés en contrat de professionnalisation) et échanger avec leur actuel employeur sur ses problématiques de recrutement.

12 personnes recrutées en 2018

Face aux difficultés de recrutement rencontrées sur le métier de mécanicien en confection, l'entreprise Confection Fléchoise a fait le choix de la formation permettant à 12 demandeurs d'emploi d'acquérir un socle de compétences sur ce métier et d'être recrutées en contrat de professionnalisation afin de parfaire leur habileté, gagner en rapidité et en étant accompagnées par un tuteur dédié.

Les actions de formation d'adaptation à l'emploi suivies relèvent du dispositif « Préparation opérationnelle à l'emploi collective » mis en œuvre par les OPCO et désormais cofinancé par Pôle emploi avec les fonds que lui a confiés l'Etat dans le cadre du Plan d'investissement dans les compétences et la Région..

En 2019, ces types de parcours, individualisés et mobilisables au cours de l'année, sont à nouveau recherchés par l'entreprise pour recruter ses futurs salariés. 9 poursuivent actuellement des parcours de formation qui déboucheront sur un contrat de professionnalisation.

Pôle emploi a organisé une réunion d'information, en présence de 59 candidats, le 22 février 2019 pour une session de formation dont le démarrage est prévu le 18 mars.

Le proces de sélection propose des entretiens (46 réalisés) et des tests de dextérité, construits et organisés par l'entreprise (similaire à la Méthode de Recrutement par Simulation de Pôle emploi) et des immersions si nécessaire dans l'entreprise pour confirmer le projet de formation.

Emploi : une situation paradoxale en Pays de la Loire

Aujourd'hui le dynamisme économique permet à la région des Pays de la Loire d'afficher le plus faible taux de chômage en France, mais ces chiffres masquent deux réalités : les disparités territoriales et la difficulté de recruter pour 83 % des PME et ETI persistent. En effet, certains territoires affichent un taux de chômage proche du plein emploi (Ancenis – 5,2% ou Les Herbiers – 4,5%) alors que d'autres (Saumur ou Le Mans) pâtissent d'un taux de chômage de 8,8% et 9,6%. Dans le même temps, les entreprises peinent à trouver les compétences dont elles ont besoin pour poursuivre leur développement. Et là où le nombre de demandeurs d'emploi est très faible, il faut innover pour renforcer l'employabilité de ceux qui restent en marge du marché de l'emploi.

Pour répondre à cette situation paradoxale, la Région a choisi d'activer tous les leviers, en proposant des outils pour aider les entreprises à mieux recruter, en enrichissant son offre de formation et en faisant sauter les verrous de l'accès à l'emploi : mobilité, garde d'enfants, hébergement...

La Région se mobilise avec ses partenaires pour la bataille de l'emploi

Par **ses compétences en matière d'économie, de formation et d'orientation professionnelle**, la **Région** peut intervenir efficacement aussi bien au titre des politiques publiques qu'elle met en œuvre, qu'en **collaborant avec l'ensemble des partenaires** en Pays de la Loire (Etat, Partenaires sociaux, Départements, Intercommunalités, Pôle emploi, Missions locales, OPCO, Chambres consulaires,...).

CONTACT PRESSE

Gwenola Cariou Huet : Gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr -02 28 20 60 65 – 06 82 80 18 92